



## MINCRIM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès au master en criminologie comprend 30 crédits, répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels du programme de bachelier.

- Elle introduit les étudiants à l'**étude du crime, de la déviance, de la marginalité et du contrôle social** et les initie aux disciplines de base de la criminologie.
- Elle offre une solide formation permettant aux étudiants de s'appropriier les fondements des **disciplines de base de la criminologie**.
- Elle offre aux étudiants de droit, de sciences politiques et sociales, de sociologie et anthropologie et de sciences biomédicales une **formation complémentaire** dans un domaine proche de leur choix principal.
- Elle peut constituer l'**amorce d'une réorientation** éventuelle et permet, dans ce cas, d'accéder sans complément de formation au master en criminologie.

[Présentation de la mineure en criminologie](#)



**○ Pour les étudiants en droit**

○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	PR [q1] [30h] [5 Crédits]		x
-------------	---	--------------	---------------------------	--	---

**○ Pour tous les autres étudiants**

○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	PR [q1] [60h] [5 Crédits]		x
-------------	--	--------------------------------------	---------------------------	--	---

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.



Responsable académique du programme: [Marie-Sophie Devresse](#)

Personne(s) de contact

- Directrice administrative adjointe: [Magali Prévot](#)

## ORGANISATION PRATIQUE

---

### Inscription à la mineure

#### 1 Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée: le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée ainsi que le vendredi matin.

#### 2 Admission à la mineure

Voir les [conditions d'admission](#)

#### 3 Inscription à la mineure

*Deuxième bloc annuel*

Une inscription en programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau"...).

*L'année suivante*, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

#### 4 Vérification de l'inscription à la mineure

Vérification par le conseiller aux études de la Faculté d'origine.

#### 5 Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

### Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours : [www.uclouvain.be/horaires-drt](http://www.uclouvain.be/horaires-drt)

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du Conseiller aux études de sa Faculté d'origine et l'autorisation du Responsable académique de la mineure en criminologie.

### Inscription aux activités de la mineure

#### 1 Informations sur les prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à cette mineure.

#### 2 Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

#### 3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Aucun visa n'est nécessaire pour accéder à cette mineure.

### Supports disponibles

#### 1 Informations sur le service-cours

La plupart des supports peuvent être acquis auprès de la [DUC](#).

#### 2 Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les supports disponibles pour chaque activité sont précisés dans les [descriptifs des cours](#).

### Organisation des examens

#### 1 Inscription aux examens

L'étudiant inscrit en mineure en criminologie doit s'inscrire aux examens auprès de sa Faculté d'origine.

L'étudiant doit vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées sur [l'intranet de l'Ecole de criminologie](#).

## 2 Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/examens.html>